

Date	6 novembre 2013
Objet	Info sécurité Contrôle plateau carbone

Info sécurité Contrôle du plateau carbone

1 / Quel est l'objet de cette info sécurité :

Nous avons remarqué que des pilotes volent avec des plateaux carbone cassés ou abîmés sur les chants (usure, chocs...) sans qu'ils ne s'en soient rendu compte.

Le carbone cassé est très coupant et pourrait blesser le pilote ou entailler les sangles de la structure de la sellette !

2/ Quels sont les produits concernés :

Toutes les sellettes équipées de plateaux carbone.

3 / Que dois-je faire ?

Contrôler le plateau carbone tous les 50 vols ou tous les ans.

Si le plateau est cassé ou abîmé, il faut le remplacer.

Si les sangles sont abîmées, il est impératif de contacter votre revendeur avant d'utiliser à nouveau la sellette.



Vérifier particulièrement les zones en contact avec les sangles (au niveau des flèches).



Pour éviter une usure prématurée, nos plateaux sont équipés d'origine de bandes adhésives protectrices.

Exemple d'usure légère mais néanmoins pouvant abîmer les sangles !

